

Vélo.

De Bellecour à Perrache, le casse-tête



La voûte ouest destinée aux piétons et vélos, qui reliera la place Carnot côté Bellecour et la place des Archives côté Confluence, devrait ouvrir en mai sous la gare de Perrache. Le moment pour la Ville et la Métropole de s'interroger sur la meilleure manière d'irriguer ce tunnel en évitant de laisser les deux-roues envahir la rue Victor-Hugo, piétonne.

Pour ne pas se voir reprocher d'arriver avec un projet ficelé, les collectivités ont donc lancé une consultation auprès des usagers: il en ressort, pour le sens Bellecour-Carnot, une préférence tangible pour le passage rue Auguste-Comte, et pour le sens inverse, pour la rue de la Charité. Autres voies citées: rues de Condé, Henri IV, d'Auvergne, et Sainte-Hélène.

Apparaît aussi une nette préférence pour la bande cyclable protégée (protection partielle via des plots en béton ou en plastique) ou même pour la «vélorue» (rue étroite où les voitures ne peuvent pas doubler les vélos).

Des retours qui ont surpris le maire du 2^e Pierre Oliver et les comités

d'intérêt local. Le maire ne souhaite notamment pas un passage par la rue Auguste-Comte, très commerçante, mais favorise la rue Vaubecour-Duplat plus proche des quais. L'adjoint de Lyon à l'Espace public Valentin Lungenstrass reconnaît son propre étonnement: «*Moi aussi, dans un sens au moins, j'aurais vu la rue Vaubecour, plus facile à rejoindre en sortie de voûte. Mais c'était bien l'objectif de cette consultation. Les services de la Métropole vont maintenant lancer les études techniques pour examiner les contraintes.*»

Les arbitrages ne sont donc pas encore pour demain, de même que les aménagements définitifs. Toutefois, l'idée a été lancée d'en réaliser certains à horizon d'un an pour se coordonner avec la future zone à trafic limité de la Presqu'île. Ville et Métropole vont aussi essayer «*d'aménager le secteur pour accompagner l'ouverture de la voûte au minimum, à court terme, via de la signalétique et du marquage au sol*», sans que cela soit encore certain.

DAVID GOSSART

Les trajets mis à la concertation vont désormais être étudiés par les services de la Métropole.